



Revue de Presse

Syndicat des employé-e-s
de métiers d'Hydro-Québec

Mario Lamontagne, Responsable à l'information

*Fiers de notre passé
Maîtres de notre avenir*

05 Avril 2011

Le projet du Bas-Churchill fera monter le courant

Marie-Carole Daigle

Argent

31 mars 2011 | 14h45

Le premier ministre Stephen Harper a annoncé jeudi après-midi, à Terre-Neuve, le soutien financier de son gouvernement au mégaprojet hydroélectrique du Bas-Churchill.

Ce projet de production hydroélectrique consiste à construire deux câbles électriques sous-marins d'environ 600 km reliant Terre-Neuve-et-Labrador à la Nouvelle-Écosse. Le tout permettra un transport d'électricité contournant le Québec, province qui n'a pu s'entendre avec Terre-Neuve-et-Labrador en la matière. Déjà dénoncé en Chambre par Paule Brunelle, porte-parole du Bloc Québécois dans le dossier des Ressources naturelles, le projet Bas-Churchill suscite de vives réactions.

« Si la chose se concrétise, nous serons vraiment en colère, a affirmé ce matin la députée de Trois-Rivières. D'abord, le réseau hydroélectrique du Québec a dû se développer lui-même, alors qu'on veut maintenant puiser dans les fonds publics pour aider celui d'une autre province. Même si le gouvernement trouve une façon de contourner la question en disant que le financement passe par la société d'État PPP Canada, il reste puisé entièrement à même les fonds publics, et c'est inacceptable. De plus, cette électricité est carrément destinée au marché américain. C'est dire qu'elle fera concurrence à celle d'Hydro-Québec. Pourquoi, comme contribuables, les Québécois auraient-ils à payer pour faire développer un réseau qui fera concurrence à Hydro-Québec? » Madame Brunelle voit aussi dans ce projet une stratégie de campagne électorale : « Le gouvernement Harper est

certes en mesure de promettre une garantie de prêt et, de fait, il semblait vraiment vouloir le faire lorsque nous avons posé nos questions en Chambre. Mais il n'a pas à s'immiscer dans un dossier de ressources naturelles provinciales. »

« Selon la Constitution, le gouvernement canadien a légalement le droit d'intervenir dans un dossier qui touche plus d'une province, comme c'est le cas ici », fait remarquer Jean-Thomas Bernard, enseignant en sciences économiques à l'Université Laval. Ce dernier a néanmoins des réticences quant à la pertinence d'amorcer un chantier aussi coûteux : « Il est pour moi assez clair que le moindre coût serait de passer par le Québec, estime l'économiste. Là, on paie plus cher, comme Canadiens, pour contourner le Québec! Or, si le fédéral les subventionne suffisamment, c'est sûr qu'ils vont passer à côté du Québec... C'est au gouvernement du Québec de négocier ce dossier », affirme-t-il. Justement, que compte faire Québec? Le bureau de la ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, Nathalie Normandeau, n'a pas donné suite à notre demande de commentaire. Le ministre fédéral des Ressources naturelles Christian Paradis n'a pas rappelé la chaîne Argent.

Notons que la première ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Kathy Dunderdale, a annoncé à la rentrée parlementaire de la semaine dernière qu'elle comptait placer la sécurité énergétique en tête des priorités de son gouvernement.